

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 février 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 décembre 2022, la députée de Sherbrooke inscrivait au feuilletton une question demandant un état de réalisation et un échéancier de la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (CSSS) concernant l'augmentation de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

En décembre 2020, la CSSS déposait un mandat d'initiative sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Dans ce document, 17 recommandations sous quatre axes sont formulées par les membres de la CSSS.

Depuis le dépôt de ce mandat, plusieurs actions ont été mises en place par le gouvernement et ses partenaires. L'axe 1 ciblant la recherche en la matière est principalement porté par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Un nouvel état de situation a été publié en octobre 2022 par l'INSPQ démontrant une hausse importante des prescriptions de psychostimulants chez les enfants et les jeunes. Un rapport de recherche concernant l'impact de l'utilisation des écrans a aussi été publié en novembre 2021 par l'INSPQ.

...2

Pour les trois autres axes du mandat de la commission, plusieurs des recommandations qui y sont formulées sont directement inscrites dans le Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif. On y vise notamment de revoir la trajectoire de services et de diagnostic pour le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). En ce sens, un projet-pilote novateur du CISSS de Chaudière-Appalaches a été financé à la hauteur de 400 172 \$. Ce comité clinique TDAH vise les traitements complémentaires à la médication et met de l'avant les besoins de l'enfant, les interventions psychosociales en amont de l'évaluation et le travail en équipe multidisciplinaire. Ces éléments sont d'ailleurs centraux aux recommandations de l'INESSS.

De plus, des acteurs de divers horizons, dont le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et le Collège des médecins du Québec, sont sollicités pour s'assurer d'une compréhension commune des enjeux liés au TDAH, ses symptômes et les traitements associés. De nombreuses collaborations en petite enfance sont également en place pour s'assurer d'un dépistage précoce.

Finalement, en ce qui concerne l'utilisation des écrans par les jeunes, une campagne gouvernementale, menée par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025, sera lancée en février 2023.

Soyez assuré de nos préoccupations quant à l'usage de psychostimulants chez les enfants et de l'effort concerté entre divers ministères et organisations pour trouver des solutions pérennes à cette problématique. Les recommandations formulées par la CSSS en 2020 ainsi que les divers documents produits par l'INESSS à ce sujet demeurent centraux à tous les travaux en lien avec le TDAH au sein de notre ministère.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Lionel Carmant', with a stylized flourish at the end.

Lionel Carmant

N/Réf. : 22-MS-07107